

## ELEMENTS EXPLICATIFS BUDGETS

Le projet de budget primitif proposé s'inscrit dans la suite du débat et du rapport d'orientations budgétaires. L'annexe 2 de ce rapport présentait notamment en détail les dépenses et les recettes de fonctionnement.

### **Budget principal**

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 74 637 220,00 euros.

#### **Dépenses de fonctionnement**

**Le chapitre 011 correspondant aux charges à caractère général s'établit à 12 843 778,32 €.**

**Le chapitre 012**, correspondant aux charges de personnel, **s'établit à 4 498 295,20€**. Le chapitre 012 représente 6,03 % des dépenses totales de fonctionnement, contre 6,11 % en 2021.

**Le chapitre 014**, relatif aux atténuations de produit, **s'élève à 29 613 247 €**, dont environ 9,8 millions d'euros de péréquation (FNGIR et FPIC), environ 13,5 millions de reversements de fiscalité aux communes (attributions de compensation) et 6,3 millions de dotation de solidarité communautaire versée aux communes.

**Le chapitre 022** des dépenses imprévues est doté **de 3 901 080 €**.

Le virement à la section d'investissement, **le chapitre 023, est de 12 584 919,48 €** en nette augmentation par rapport à l'année dernière. S'y ajoutent les amortissements, au **chapitre 042, pour 5 366 484 €**.

**Le chapitre 65**, autres charges de gestion courante, **s'établit à 5 678 616 €**. Il comprend notamment la cotisation au SDIS (1 589 576 €).

La CCPA ayant emprunté en 2021, les frais financiers, **au chapitre 66**, sont en hausse, passant de 94 000 € à **96 400 €**.

#### **Recettes de fonctionnement**

La reprise des résultats de fonctionnement des années antérieures, au **chapitre 002**, s'élève à **12 213 655,68 €**.

**Le chapitre 70**, correspondant aux produits des services, est doté de **740 266 €**.

**Le chapitre 73**, correspondant aux impôts et taxes, représente **46 061 086 €**, soit 61,7 % des recettes totales.

**Le chapitre 74**, des dotations et subventions, s'élève à **14 004 641 €**. Il comprend la DGF pour environ 3 millions d'euros et les subventions de fonctionnement reçues pour environ 3,11 millions d'euros.

#### **Dépenses d'investissement**

Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à hauteur de **30 301 972 €**.

**Le chapitre 041**, des opérations patrimoniales, s'élève à **489 100 €**.

**Le chapitre 16**, correspond aux remboursements en capital des emprunts passe de 841 797 € à **1 044 941 €**.

Les subventions d'équipement versées, **au chapitre 204**, intègrent notamment les fonds de concours versés et les subventions liées à l'habitat ; elles s'élèvent à **5 400 678,65 €**.

**Le chapitre 21** des immobilisations corporelles s'établit à **2 433 709,46 €** ; et le **chapitre 23** des immobilisations en cours à **15 369 999,37 €**.

### **Recettes d'investissement**

Le report de l'excédent, au **chapitre 001**, s'élève à **3 555 232,67 €**.

Le virement de la section de fonctionnement, déjà évoqué dans les dépenses de fonctionnement, s'élève à **12 584 919,48 € au chapitre 021**. Il en est de même pour les amortissements, au **chapitre 040** pour **5 366 484 €**.

Le FCTVA, au **chapitre 10**, est estimé à **1 250 000,16 €**.

Les subventions d'investissement du **chapitre 13** sont quant à elles estimées à **5 523 026,69 €**.

Le Budget primitif intègre des recettes d'emprunt. Conformément au Débat d'Orientations Budgétaires, ces emprunts sont uniquement fléchés sur des investissements générateurs de revenus.

### **Budget annexe de l'immobilier locatif économique**

Ce budget s'équilibre en fonctionnement à 680 081 € de recettes et dépenses.

420 878,37 € sont virés de la section de fonctionnement à la section d'investissement, laquelle s'élève à 2 257 460 €.

Le budget annexe comprend en 2022 le début de la réalisation du bâtiment-relais « centre de formations » situé sur la commune d'Ambérieu-en-Bugey au niveau du quartier des affaires et des savoirs, des premières études pour un éventuel bâtiment situé sur la ZAE du Bachas sur la commune de Lagnieu et la vente du bâtiment-relais TSM de la zone d'activités du Moulin à Papier.

### **Budget annexe « aménagement des zones d'activités économiques »**

Ce budget annexe suit la forme d'une comptabilité de stock. En effet, les biens, en l'espèce les terrains, sont **destinés à la vente** et n'ont pas vocation à intégrer le patrimoine de notre collectivité.

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 13 966 000 €.

Pour l'ensemble des zones d'activités, les acquisitions de terrains sont estimées à 2 475 000 €, les études techniques à 285 000 € et les travaux à 2 536 667 €. Les recettes de ventes de terrain sont estimées à 843 482 €.

## Le projet de budget 2022 met en exergue les priorités suivantes :

- La poursuite du soutien apporté à la **rénovation, notamment thermique, des logements**, avec l'OPAH et les nouvelles aides apportées aux propriétaires dont les ressources dépassent le seuil de l'OPAH, via la plate-forme de rénovation énergétique.
- Un soutien à la **production de logements sociaux**, via le PLH et la poursuite du fonds de concours pour les démolitions préalables aux projets de logements sociaux.
- Le lancement opérationnel de nombreuses transformations sur **le Quartier des Affaires et des Savoirs** à Ambérieu-en-Bugey : nouveau parking dédié aux covoitureurs, centre de formations...
- Un panel d'actions pour répondre aux difficultés d'emplois et d'insertion des jeunes, et de recrutement rencontrées par les entreprises du territoire.
- Un soutien à la fédération des unions commerciales et le maintien des aides à l'investissement pour les commerçants et artisans avec point de vente en centre-ville/centre-bourg.
- La poursuite des actions concrètes **en matière de mobilité** : les travaux sur les pistes cyclables concerneront Meximieux-Charnoz, Bourg-St-Christophe - Pérouges, Ambérieu-Lagnieu, Ambérieu – Torcieu, Charnoz-sur-Ain - PIPA et la Viarhônga entre Villebois et Briord, tout cela en rapport au nouveau schéma cyclable élaboré.
- Le lancement des travaux du Pôle d'Echanges Multimodal de la gare d'Ambérieu en Bugey avec la partie relative à la gare routière, puis au parvis,
- Une étude approfondie pour développer une solution de transport à la demande sur le territoire
- Sur la **technopole Acmutep**, la réalisation d'une piste de voirie d'essai
- L'aménagement de la tranche 2 de la zone d'activités des Granges à Meximieux, la réfection de la voirie de la zone En Point Bœuf à Ambérieu-en-Bugey.
- L'année 2022 marquera la fin de deux chantiers importants : l'extension du gymnase du lycée de la Plaine de l'Ain, avec la rénovation de la partie existante, et la tranche n°2 de la rénovation du château de Chazey-sur-Ain.
- La gestion de deux Maisons France Service sur le territoire et le projet d'une troisième implantation sur le canton de Lagnieu
- En matière d'offre touristique, la poursuite du projet « Vertical » à Torcieu et à Chaley et la poursuite du projet de nouvel office de tourisme à Pérouges, « porte d'entrée » touristique du territoire
- Le maintien à un haut niveau du soutien financier aux communes pour les compétences relevant de la proximité : voirie, écoles, périscolaire, action sociale, patrimoine... et aux associations locales pour assurer une offre sportive et culturelle de qualité et de proximité
- Le lancement de nouvelles actions dans le domaine de l'énergie ou de l'agriculture/alimentation pour adapter le territoire aux enjeux climatiques et énergétiques
- Pour la compétence « déchets » l'amélioration du parc des véhicules et l'agrandissement du centre technique de Ste-Julie.

Une réflexion globale est lancée depuis plusieurs mois autour du budget des déchets : analyse financière intégrant le niveau de la TIEOM, les tarifs et exonérations, les services rendus, passant notamment par une optimisation des tournées.